



N° DE CIRCULAIRE IMPRIMERIE 00779

DU 05/03/2004

Objet : Outils de prévention de la maltraitance

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)

Période : année 2004

CIRCULAIRE N°192 du 5 mars 2004.

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné ;
- Aux Directions des établissements de l'Enseignement fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, Mme Isabelle COYETTE

Nombre de pages : texte : 1

Annexes : une brochure « L'aide aux victimes de maltraitances – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et des adolescents »

Mots-clés :



CIRCULAIRE n° 192 du 5
mars 2004

TYPE	ADMINISTRATIVE
	INFORMATIVE
	PROJET FACULTATIF
FONCTION	NOUVELLE
	COMPLETANT la circulaire ... du ...
	ANNULANT la circulaire ... du ...
DESTINATAIRE	POUVOIR ORGANISATEUR
	DIRECTION
	ENSEIGNANTS
	ORGANE DE CONCERTATION
	ASSOCIATION DES PARENTS / CONSEIL DE PARTICIPATION
OBJET	INFORMATIONS SUR LA PREVENTION DE LA MALTRAITANCE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS
DOCUMENT(S) A RENVOYER	NEANT
	NOMBRE(S) (obligatoire / facultatif)
	POUR LE (jour et date de rentrée des documents – J+24)



Bruxelles, le 5 mars 2004

CIRCULAIRE n°192

Madame, Monsieur,

L'actualité est marquée en Belgique par une affaire judiciaire au retentissement et à la couverture médiatique importants : le procès de Marc Dutroux et consorts qui se déroule à Arlon depuis le 1^{er} mars.

Cette actualité suscite légitimement, chez les adultes comme chez les enfants, des questions sur le sens et le fonctionnement de la Justice. La circulaire n° 750 (fondamental 185) du 5 février dernier présente trois initiatives relatives à ces questions.

La question de la maltraitance sera également omniprésente à cette occasion : le procès Dutroux et sa médiatisation risquent de susciter chez les enfants de multiples questions qui nécessiteront pour les enseignants de disposer de ressources et de soutiens concrets.

C'est dans un souci d'information, qu'il m'a paru intéressant de fournir à chaque enseignant un exemplaire de la brochure « *L'aide aux enfants victimes de maltraitements – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et des adolescents* » réalisée, à l'initiative de la Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé, Nicole Maréchal, par la coordination de l'aide aux victimes de maltraitements de la Communauté française¹. Cette brochure donne l'information essentielle et utile pour bien réagir et surtout faire appel aux services compétents en cas de question ou de doute. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus sur simple demande².

Par ailleurs, des contacts particuliers, qui privilégient une approche bientraitante, ont été pris avec la RTBF et RTL-Tvi, puisqu'on connaît l'influence importante des médias audiovisuels sur les enfants et leur entourage. Ces deux chaînes ont accepté de prendre en compte ce souci éthique de protection et d'information responsable des enfants.

Il s'agit, tant que faire ce peut, de contribuer à ce que cette période potentiellement difficile puisse être vécue le plus sereinement possible par les enfants.

Je vous invite dès lors à distribuer à l'équipe pédagogique de votre établissement les brochures jointes à la présente.

Je vous en remercie par avance.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental

Jean-Marc NOLLET

¹ Visitez leur site internet à l'adresse : www.cfwb.be/maltraitance. Vous y trouverez notamment un répertoire et une analyse d'outils pédagogiques disponibles.

² Brochures supplémentaires disponibles auprès de Sylvie Alphonse – 02/213.35.93 – sylvie.alphonse@cfwb.be